

MICROCIDE L-639

Agent de contrôle des algues et des bactéries pour les systèmes de refroidissement d'eau.

Solution

NO. D'ENREGISTREMENT 13310 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:

Poly (oxyéthylène (diméthyliminio) éthylène dichlorure de (diméthyliminio) éthylène) 7,00%

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

Contenu Net: 20L, 205L

PACE SOLUTIONS CORP..

#142 – 766 Cliveden Pl

DELTA, B.C.

Canada

V3M 6C7

(604) 520-6211

(800) 799-6211

www.pacesolutions.com

Urgences de Transport:

Canutec: (613) 996-6666

Service D'intervention D'urgence:

Chemtrec: (800) 424-9300

Produit Du Canada

MODE D'EMPLOI

Note: Pour contrôler la croissance microbologique des tours de refroidissement d'eau, nettoyer le système pour enlever la croissance biologique et autre dépôts. Ajouter une dose de MICROCIDÉ L-639 dans le système à un point où il sera uniformément mélangé.

Dose Initiale: Ajouter 500 à 1500 ml de MICROCIDÉ L-639 à 10,000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit réalisé.

Dose Suivante: Quand le contrôle microbien est évident, ajoutez 125 à 500 ml de MICROCIDÉ L-639 par 10,000 litres d'eau dans le système tous les 7 jours ou comme nécessaires. La fréquence de l'addition dépendra de la quantité relative d'eau évacuée et de la sévérité du problème microbologique.

NE PAS déverser d'effluents contenant le produit dans les égouts, les lacs, les cours

d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT/ÉLIMINATION:

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:

Toxique pour les organismes aquatiques. Il ne doit pas être déchargé dans les ruisseaux, les lacs et

les eaux publics. Ne pas contaminer l'eau ou les aliments pour les humains ou pour les animaux par le stockage ou l'élimination. Ne pas réutiliser le récipient vide.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à Loi sur les produits antiparasitaires.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MISES EN GARDE / PREMIERS SOINS: MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas mélanger à un autre produit chimique.

Dangereux s'il est ingéré. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le nettoyage et les activités de réparation. Un tablier résistant aux produits chimiques est également requis pour les travailleurs qui manipulent les préparations commerciales en milieu industriel. Bien se laver les mains après utilisation. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire

pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Avis au médecin: Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Éviter de donner de l'alcool ou des produits alcoolisés. Administrer un traitement symptomatique